

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 6 février 2024

Le 6 février de l'an deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil Municipal de Branne régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Marie-Christine FAURE, Maire.

Présents: Mme Marie-Christine FAURE, Mr Éric NICOINE, Mr MAUGEY Serge, Mr Pascal OLIVARES, Mme Véronique PARSAT, Mr Philippe SARRAUTE, Mme Marie-Josée HOUDRY, Mme Estelle BARAT, Mr Stéphane COLOZZI, Mr Olivier JONQUIERE, Mme Muriel MARTIN-CHADOURNE; 18h02, Arrivée de Mme Ana MIRADA-GRELOT

Pouvoirs: De Mr Léo GERVILLE REACHE à Mme Marie-Christine FAURE

De Mme Isabelle HENRY à Mme Muriel MARTIN-CHADOURNE

A été désignée secrétaire de séance : Mme Muriel MARTIN-CHADOURNE

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 00 et constate que le quorum est atteint. Madame le Maire demande s'il y a des observations à porter sur le procès-verbal du conseil municipal du 5 décembre 2023.

Le procès-verbal du 05/12/2023 est voté à main levée : 1 contre - Stéphane Colozzi. Adopté à la majorité.

Demandes de scrutin particulier : non

Ordre du jour :

2024060201 - Délibération admission en valeur des créances locales de faible montant au maire

2024060202 - Délibération d'autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits ouverts (N-1)

2024060203 - Dotation Equipement des Territoires Ruraux 2024 « Tableaux Numériques »

2024060204 - Intervention des VP des Commissions Communales

2024060205 - Point travaux

2024060206 -Questions diverses

Accusé de réception en préfecture 033-213300718-20240409-06022024-AU Date de télétransmission : 09/04/2024 Date de réception préfecture : 09/04/2024 2024060201- Délibération admission en non-valeur des créances locales de faible montant au maire - Vote à main levée

Qualité des échanges :

Pas de question

Pour	Contre	Sens du Vote
Faure, Nicoine, Jonquière,		Pour: 14
Parsat, Martin Chadourne,		Contre: 0
Colozzi, Barat, Houdry,		Abstention: 0
Sarraute, Olivares, Mirada	Abstentions	La décision 2024060201
Grelot, Gerville Réache,		est adoptée à l'unanimité
Henry, Maugey		

2024060202- Délibération d'autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en (N-1).-Vote à main levée

Qualité des échanges :

Pas de question

Pour	Contre	Sens du Vote
Faure, Nicoine, Jonquière, Parsat, Martin Chadourne, Colozzi, Barat, Houdry, Sarraute, Olivares, Mirada Grelot, Gerville Réache, Henry, Maugey	Abstentions	Pour: 14 Contre: 0 Abstentions: 0 La décision 2024060202 est adoptée à l'unanimité

2024060203 - Dotation Equipement des Territoires Ruraux 2024 « Tableaux numériques - Vote à main levée

Mme Marie Christine FAURE explique que le Conseil Municipal peut inscrire l'achat d'un tableau numérique interactif aux travaux d'investissement pour un montant de 4262.40 euros.

Le Conseil Municipal sollicite la DETR comme suit :

- Montant HT: 3552 euros

- 35% HT: 1243 euros

Soit un auto financement de 2309 euros.

Mme HOUDRY demande combien il y a déjà de tableaux numériques à l'école. Il lui est répondu qu'il y a déjà 4 tableaux numériques

Accuse de reception en prefecture 033-213300718-20240409-06022024-AU Date de télétransmission : 09/04/2024 Date de réception préfecture : 09/04/2024

Pour	Contre	Sens du Vote
, Faure, Nicoine, Jonquière, Parsat, Martin		Pour: 13 Contre: 0 Abstentions: 1 La décision 2024060203 est adoptée à la majorité
Chadourne, Colozzi, Barat, Sarraute, Olivares, Mirada Grelot, Gerville Réache, Henry,	Abstentions	
	Houdry,	
Maugey		

2024060204 - Intervention des VP des Commissions Communales

Mme Marie Christine FAURE explique que le plan de la ville de Branne commission de Mr Léo GERVILLE REACHE ne pourra se faire car il manque des encarts publicitaires et que malheureusement c'est la même chose pour le mini bus.

Olivier JONQUIERE explique que les travaux de la place Chanoine sont terminés et que la réception des travaux a été effectuée.

Les agents techniques ont nettoyé les sous baissements, enlevé les grilles de l'église afin de les nettoyer et repeindre.

Les plantations seront faites au printemps par les agents techniques.

Le supplément des matériaux en trop ont été récupérés, ils pourront servir pour d'autres réalisations de travaux.

Pour les problèmes de fientes d'oiseaux et d'algues sur les pierres de l'église et de la salle Guillon, Mr Olivier JONQUIERE va contacter une entreprise spécialisée afin de traiter les pierres.

Les arbres (Muriers platanes) seront plantés dans la cour des petits (aire de jeux) et dans la cour des grands.

Tous les travaux prévus pour l'année 2023 ont été effectués.

2024060206 -Questions diverses

Marie Christine Faure explique qu'il y aura une réunion pour le PLUI-H le 15 février à 18h. Elle va bloquer des dates pour préparer le budget et nous les communiquera d'ici la fin de semaine.

Elle demande aux deux conseillères municipales, déléguées du chenil, pourquoi le tarif du chenil a augmenté de 15 cts par habitant? Mme Ana MIRADA GRELOT répond qu'il n'y a pas eu d'augmentation les années précédentes et il y a eu des travaux.

La séance est levée à 18h20



Certifié affiché le . 09. Avil 2024

Marie- Christine FAURE, Maire, pour servir et faire valoir ce que de droit. Signature :